

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MICHEL HUBER

## Chronique de démographie

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 64 (1923), p. 288-294

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1923\\_\\_64\\_\\_288\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1923__64__288_0)

© Société de statistique de Paris, 1923, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## IV

### CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

---

#### MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE DE 1914 A 1919

La Statistique Générale de la France (1) vient de faire connaître les résultats qui ont pu être recueillis au cours de la guerre sur le mouvement des mariages, naissances et décès. Les tableaux détaillés, présentés sous la même forme que dans les volumes antérieurs, ne s'appliquent qu'aux 77 départements non directement atteints par la guerre. Mais dans une série d'annexes sont exposées les données fragmentaires obtenues pour les 10 autres départements (2) et les évaluations

---

(1) *Statistique du mouvement de la population*. Nouvelle série, t. III, années 1914 à 1919.

(2) Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme, Vosges.

approximatives qui ont pu être faites pour 87 départements de 1914 à 1918, pour 90 départements en 1919.

1° *Mouvement de la population dans 77 départements*

Années	Nombres en milliers				Proportion pour 10.000 habitants		
	Mariages	Enfants déclarés vivants	Décès population civile	Excédents de naissances + ou de décès —	Nouveaux mariés	Enfants déclarés vivants	Décès
1913 . . . . .	247,9	604,8	587,4	+ 17,4	149	182	177
1914 . . . . .	168,9	593,8	623,8	— 30,0	102	179	207
1915 . . . . .	75,2	387,0	617,2	— 230,2	45	110	210
1916 . . . . .	108,1	313,0	575,0	— 262,0	66	95	198
1917 . . . . .	158,4	342,4	582,7	— 240,3	97	105	202
1918 . . . . .	178,3	399,5	722,3	— 322,8	109	122	245
1919 . . . . .	447,0	403,4	617,4	— 214,0	280	126	193

Le nombre des *mariages* avait été de 125.000 dans le 1<sup>er</sup> semestre 1914, la moyenne annuelle des années précédentes étant voisine de 250.000 pour les 77 départements.

Il est tombé à 43.000 au cours du second semestre 1914, à 75.000 en 1914, 108.000 en 1916, 158.000 en 1917 et 178.000 en 1918. La démobilisation effectuée a fait rebondir le nombre des mariages à 447.000 en 1919, et 496.000 en 1920 et 380.000 en 1921. Ainsi, la moyenne annuelle pour les huit années 1914 à 1921 est d'environ 250.000, égale à celle de 1911-1913.

Si le déficit des mariages se trouve ainsi à peu près comblé, dès 1921, dans les 77 départements, on constate d'autre part des différences notables dans les conditions des nouveaux époux. Leur âge moyen est accru : sur 100 hommes se mariant, 32 seulement avaient plus de trente ans en 1913, et quarante-deux en 1919. Parmi les nouvelles épouses : 39 p. 100 avaient plus de vingt-cinq ans en 1913 et 52 p. 100 en 1919. D'autre part, la proportion des jeunes filles de moins de vingt ans contractant mariage est tombée de 16 à 8 p. 100. La répartition des nouveaux époux suivant l'état matrimonial antérieur n'a pas beaucoup changé pour les hommes; mais parmi les nouvelles épouses, la proportion des veuves ou divorcées a augmenté de 8 p. 100 en 1913 à 12 p. 100 en 1919.

Signalons enfin que la proportion des mariages contractés entre un étranger et une Française ou naturalisée est passée de 19 p. 1.000 en 1914, à 35 environ de 1915 à 1917, 43 en 1918, puis est retombée à 28 p. 1.000 en 1919.

Le nombre des *divorces* transcrits sur les registres de l'état civil était de 12.300 en 1913 pour les 77 départements; il est tombé à 7.900 en 1914, 1.600 en 1915, puis s'est relevé progressivement à 3.600, 5.000, 7.800 et 11.500 pendant les années suivantes.

Les *naissances d'enfants déclarés vivants* ont été fortement réduites pendant la guerre, et l'accroissement de la natalité à partir de 1920 n'a comblé qu'une très faible partie du déficit. Avant la guerre, on enregistrait annuellement environ 600.000 naissances dans les 77 départements; ce nombre a été presque atteint en 1914 (594.000), mais les années suivantes n'ont fourni successivement que 313.000, 342.000, 400.000 et 403.000 naissances; soit un total de 2.440.000 pour les six années 1914 à 1919, au lieu de 3.600.000, nombre correspondant à une moyenne annuelle de 600.000. Le déficit peut donc être évalué à 1.160.000 naissances pour les 77 départements.

Parmi les enfants déclarés vivants, la proportion des illégitimes s'est fortement accrue au cours de la guerre : de 84 p. 1.000 en 1913, à 112 en 1915, 142 en 1917, elle est revenue à 132 en 1919.

Sur 1 000 naissances déclarées au total dans les 77 départements, on comptait 44 mort-nés, avant la guerre; un peu plus faible en 1914 et 1915, cette proportion s'est élevée au-dessus de 46 pendant les années suivantes : à près de 49 p. 1.000 en 1919.

La proportion des garçons pour 1.000 filles était, parmi les vivants, de 1.048 en 1913 dans les 77 départements. Elle a été inférieure ou égale de 1914 à 1916, puis s'est élevée à 1.060 environ de 1917 à 1919. Parmi les mort-nés, on comptait 1.350 garçons pour 1.000 filles en 1915; cette proportion a baissé jusqu'en 1918 et s'est relevée à 1.395 environ en 1919.

Les accouchements multiples paraissent avoir été plus fréquents pendant la guerre; leur proportion a été supérieure ou égale à 240 p. 10.000 de 1916 à 1918 dans les 77 départements, alors qu'elle ne dépassait guère 225 auparavant; en 1919 elle a été particulièrement forte, 265 p. 10.000.

Le nombre annuel des *décès dans la population civile* des 77 départements a été très variable au cours de la guerre. De 587.000 en 1913, il s'est élevé à 614.000 en 1914 et 617.000 en 1915, puis est tombé à 574.000, 585.000 pendant les trois années suivantes; mais l'épidémie de grippe l'a fait remonter à 722.000 en 1918; l'année 1919 a fourni un chiffre très bas 617.000, égal à celui de 1915.

Si la moyenne annuelle des décès dans la population civile des 77 départements était restée égale au nombre de 1913, on aurait eu 3.522.000 décès; on en a enregistré 3.737.000, soit 215.000 de plus. Cet excédent ne paraît pas très élevé, eu égard aux difficultés générales de l'existence, aux mauvaises conditions hygiéniques, en particulier à la funeste grippe de 1918. Mais il ne faut pas oublier que l'abaissement de la natalité a contribué à réduire le nombre des décès d'enfants en bas âge. Sur 1.000 décédés il y avait 112 enfants de moins d'un an en 1913 et seulement 90 en 1915, 68 en 1916, 74 en 1917, 77 en 1918, 80 en 1919.

D'autre part, le nombre total des décès enregistrés dans la population civile s'est trouvé aussi diminué par la mobilisation de la majeure partie des hommes de vingt à quarante-cinq ans, qui fournissaient en moyenne en temps de paix environ 60.000 décès par an au total.

Rapporté à la population, le taux des décès dans la population civile des 77 départements s'est élevé de 177 pour 10.000 habitants en 1913, à près de 200 pour chacune des années 1914 à 1917 et à 245 pendant l'année 1918 (épidémie de grippe); en 1919, il est redescendu à 193.

Par suite de la mobilisation de la majeure partie des hommes de vingt à quarante-cinq ans, l'âge moyen des décédés a fortement augmenté dans la population civile, passant de quarante-huit ans huit mois en 1915 à plus de cinquante-trois ans en 1916 et 1917 dans les 77 départements. L'âge moyen des femmes décédées a aussi augmenté de cinquante et un ans six mois en 1913 à plus de cinquante-cinq ans en 1917. En 1918, l'épidémie de grippe ayant atteint surtout les adultes de vingt-cinq à trente-cinq ans a ramené l'âge moyen des décédés à quarante-huit ans et demi pour les hommes et quarante-neuf ans pour les femmes.

La *mortalité infantile*, évaluée en rapportant le nombre des décédés âgés de moins d'un an, au nombre moyen des naissances d'enfants déclarés vivants pendant l'année considérée et l'année précédente, était de 108 p. 1.000 en 1913. Elle est restée voisine de 110 p. 1.000 de 1914 à 1916. En 1917 elle s'est relevée à 131, à 151 en 1918 (grippe), puis est redescendue à 123 en 1919.

En calculant par la même méthode des taux de mortalité infantile par département, on commettrait de grosses erreurs pour tous les départements qui exportent ou reçoivent des nourrissons. On a fait pour l'année 1919 un dépouillement spécial permettant le calcul de taux corrects de mortalité infantile par département. Pour les départements qui reçoivent en nourrice un grand nombre d'enfants nés au dehors, surtout de Paris, le taux rectifié de mortalité infantile est de beaucoup inférieur au taux brut. Il s'abaisse ainsi pour la Nièvre de 199 à 111, pour la Sarthe de 193 à 153, pour la Seine-et-Oise de 142 à 101, etc. Par contre, pour la Seine, le taux s'élève de 103 à 134, Paris plaçant en nourrice au dehors plus du tiers de ses nouveaux-nés.

Les résultats précédents concernant la mortalité s'appliquent exclusivement à la population civile. La Statistique Générale de la France a reçu en outre des bulletins de décès pour 167.000 militaires français et étrangers décédés du 1<sup>er</sup> août 1914

au 31 décembre 1918 dans les 77 départements. Parmi eux, 129.000 étaient Français, ce qui représente moins du dixième des pertes totales de notre armée.

Il aurait été très désirable de pouvoir joindre aux bulletins de ces 129.000 décédés ceux des autres militaires français tués sur le champ de bataille ou décédés aux armées des suites de leurs blessures ou de maladie. Leurs actes de décès ont été dressés par l'autorité militaire, et transcrits sur les registres de la commune du dernier domicile du décédé. Mais ces transcriptions ont lieu souvent très longtemps après le décès, surtout pour les disparus. De plus, les indications sommaires fournies par les mairies sur les bulletins de transcription étaient insuffisantes et n'auraient pas permis d'éviter les doubles emplois, dans le cas où, pour un même décédé, on aurait reçu à la fois un bulletin de décès et un bulletin de transcription. *La Statistique Générale de la France* avait demandé que les autorités militaires lui transmettent, pour les actes de décès établis par elles, des bulletins semblables à ceux qu'elle reçoit pour les décès enregistrés par les autorités civiles. Cette demande n'ayant pu recevoir satisfaction, on a dû se contenter d'établir une statistique détaillée pour les 129.000 actes de décès de militaires établis par les communes appartenant aux 77 départements. Il serait très désirable que ces résultats puissent être ultérieurement complétés de manière à fournir une statistique complète et détaillée des militaires tués ou décédés au cours de la guerre 1914-1918.

*2° Mouvement de la population dans les 10 départements envahis*

Entre les recensements de 1911 et de 1921, la population totale de ces 10 départements a diminué de 6.523.000 à 5.780.000 soit de 743.000 habitants ou 11 p. 100.

D'après les renseignements fournis par les préfets on a pu établir un tableau faisant connaître, par arrondissement, la population de la partie dévastée de ces départements à diverses époques intermédiaires; en voici un résumé par département :

Départements	Population en milliers			
	Recensement 1911	Novembre 1918	Janvier 1920	Recensement 1921
Nord, en entier . . . . .	1.962	1.100	1.744	1.788
Pas-de-Calais (1) . . . . .	581	45	443 (7)	503
Somme (2) . . . . .	276	68	187	222
Oise (3) . . . . .	112	21	85	97
Aisne, en entier . . . . .	530	196	352	421
Ardennes, en entier . . . . .	319	175	265	278
Marne, en entier . . . . .	436	200	330	367
Meuse (4) . . . . .	160	21	65	100
Meurthe-et-Moselle(5)	256	113	203 (8)	211
Vosges (6) . . . . .	82	47	67	67
Ensemble . . . . .	4.714	1.986	3.741	4.054

Ainsi, pour l'ensemble des régions dévastées dans les 10 départements considérés, la population, qui dépassait 4.700.000 en 1911 était réduite à moins de 2.000.000 au moment de l'armistice. Entre le mois de novembre 1918 et le début de l'année 1920 elle s'est accrue de 2.000.000 environ à près de 3.750.000. Enfin, au recensement de 1921, elle dépassait 4.050.000, c'est-à-dire le double de sa valeur à la fin des hostilités; mais elle présentait encore un déficit de plus de 650.000 habitants environ par rapport à 1911.

---

1. Arrondissements d'Arras et Béthune. — 2. Arrondissement de Péronne en entier et partie des arrondissements d'Amiens et Montdidier. — 3. Partie des arrondissements de Compiègne, Clermont et Senlis. — 4. Arrondissements de Montmédy en entier, de Verdun, sauf le canton de Souilly, arrondissement de Commercy en partie. — 5. Arrondissement de Briey en entier, partie des arrondissements de Lunéville, Nancy et Toul. — 6. Arrondissement de Saint-Dié en partie et quelques communes de l'arrondissement d'Epinal. — 7. Juillet 1919. — 8. Octobre 1920.

Le tableau des résultats détaillés fait apparaître des réductions considérables, entre 1911 et l'armistice, pour certaines régions particulièrement éprouvées : arrondissements d'Arras et Béthune, population réduite de 581.000 à 45.000; arrondissements de Montdidier et Péronne, de 148.000 à 5.000; arrondissement de Reims, 205.000 à 5.000; région dévastée de la Meuse, de 160.000 à 21.000, etc.

Les données relatives au nombre des mariages, naissances et décès n'ont pu être obtenues d'une manière suffisamment complète que pour deux zones situées respectivement à l'arrière du front français et du front ennemi et comptant la première 2.676.000 habitants, la seconde 2.229.000 habitants en 1911, soit au total 4.905.000. Pour la zone des combats, intermédiaire entre les précédentes et qui comptait 1.618.000 habitants en 1911, les données recueillies sont naturellement très incomplètes.

D'ailleurs même dans les circonscriptions où les résultats sont complets, comme l'effectif des habitants a subi des fluctuations très importantes, il serait tout à fait insuffisant d'étudier simplement la diminution du nombre absolu des mariages, naissances et décès. Par exemple, on ne peut rien conclure du fait que le nombre des décès a diminué : le nombre des habitants ayant lui aussi décréu, la mortalité peut être restée stationnaire ou, même, avoir augmenté.

Parmi les circonscriptions qui ont pu fournir simultanément des renseignements suffisants sur le nombre des habitants et sur les mouvements de l'état civil, on citera seulement ici le département des Ardennes :

Années	Population évaluée en milliers	Mariages	Enfants déclarés vivants	Décès	Proportion annuelle pour 1.000 habitants		
					Nouveaux mariés	Enfants déclarés vivants	Décès
1914 (1 <sup>er</sup> semestre) ..	320	1.060	2.930	2.970	132	183	186
— (2 <sup>e</sup> — ) ..	226	120	1.970	2.890	22	174	256
1915 .....	195	30	2.190	4.070	3	112	208
1916 .....	200	80	1.430	3.970	8	71	198
1917 .....	205	160	1.380	5.470	16	67	267
1918 .....	190	320	1.380	7.280	34	73	383
1919 .....	220	3.290	2.460	4.750	299	112	216

Naturellement les résultats sont beaucoup plus défavorables que dans l'ensemble des 77 départements (voir le tableau précédent).

A l'aide des résultats fragmentaires recueillis dans les 10 départements envahis on a pu faire une supputation très approximative du nombre probable des mariages, naissances et décès de 1914 à 1918, pour l'ensemble de ces 10 départements. Ces évaluations sont sûrement un peu inférieures à la réalité, mais on peut estimer que si toutes les lacunes des statistiques avaient pu être comblées, les évaluations admises ne pourraient dans l'ensemble être dépassées de plus de 10 p. 100.

### 3° Mouvement de la population dans les 87 départements de 1914 à 1919

En totalisant les résultats relatifs aux 77 départements et les évaluations ainsi admises pour les 10 départements envahis, on obtient des résultats sans doute approximatifs et un peu inférieurs à la réalité. Mais, en raison de la valeur relative des totaux afférents aux deux groupes de départements, si toutes les lacunes relatives aux 10 départements étaient comblées, les évaluations faites pour l'ensemble des 87 départements ne se trouveraient guère augmentées que de 1 p. 100 environ, ce qui permet de tenir pour suffisantes les évaluations du tableau ci-contre. Ce tableau permet les constatations suivantes.

1° Déficit d'après les recensements pour 87 départements (en milliers) :

	Ensemble	Français	Etranger
5 mars 1911 .....	39.605	38.473	1.132
6 mars 1921 .....	37.500	36.083	1.417
Différences .....	— 2.105	— 4.610	+ 285

**Aperçu du mouvement de la population du 1<sup>er</sup> mars 1911 au 1<sup>er</sup> mars 1921 dans les 87 départements**  
(Nombres en milliers)

ANNÉES	POPULATION		Mariages	Enfants déclarés vivants	Décès dans la population civile	Excédent de naissances + ou de décès dans la population civile	Militaires décédés	PROPORTION ANNUELLE pour 10 000 habitants dans la population totale			Proportion annuelle de décès pour 10,000 habitants dans la population civile	
	totale	civile						Nouveaux mariés	Enfants déclarés vivants	Décès (civils et militaires)		
<b>1° Nombres définitifs</b>												
1911 (mars-décembre).....	39.605 (a)	»	251	616	611	+	5	»	152	186	185	»
1912 .....	39.710	»	312	750	692	+	58	»	157	189	174	»
1913 .....	39.790	»	299	746	702	+	44	»	150	187	186	»
<b>2° Évaluations approximatives</b>												
1914 (1 <sup>er</sup> semestre).....	39.800	35.800	148	370	390	—	20	350	149	186	196	»
— (2 <sup>e</sup> — ).....	39.500	36.200	47	340	350	—	10	350	48	172	354	195
1914 .....	39.800	34.200	195	710	740	—	30	350	98	178	274	204
1915 .....	38.800	33.900	82	450	720	—	270	310	41	116	265	210
1916 .....	38.200	33.500	120	360	670	—	310	260	63	94	243	198
1917 .....	37.600	33.000	175	390	680	—	290	140	93	104	218	203
1918 .....	36.900	33.000	195	450	830	—	380	240	106	122	290	251
<b>3° Nombres provisoires</b>												
1919 .....	37.000	»	529	475	710	—	235	»	286	128	192	192
1920 .....	37.300	»	597	794	650	+	144	»	320	213	174	174
1921 (janvier-février).....	37.500 (b)	»	75	133	112	+	21	»	—	—	—	—

(a) Recensement du 5 mars 1914  
(b) — du 6 mars 1921.

Mais au 6 mars 1921, il y avait hors de France un nombre exceptionnellement élevé de militaires et marins : 193.000 environ au lieu de 93.000 en 1911. Le déficit accusé par les recensements peut donc être ramené à 2 millions environ.

2° *Déficit d'après la balance des naissances et des décès.*

Pour la population civile, on peut résumer comme suit en nombres arrondis les excédents par périodes :

1 <sup>er</sup> mars 1911-30 juin 1914, excédent de naissances.....	90.000
1 <sup>er</sup> juillet 1914-31 décembre 1919, excédent de décès.....	1.500.000
1 <sup>er</sup> janvier 1920-28 février 1921, excédent de naissances.....	160.000

Soit, au total, un excédent de 1.250.000 décès.

D'autre part, le total des pertes de l'armée, morts et disparus, est voisin de 1.400.000 y compris les indigènes coloniaux (72.000) et les Français originaires des colonies (19.000 pour l'Algérie seulement) sans compter les Français venus de l'étranger et les volontaires étrangers compris dans le total des pertes. On voit que, finalement, le nombre des tués ou morts de maladie parmi les Français du territoire continental peut être ainsi estimé à 1.300.000 en nombre rond.

Ainsi les pertes de la guerre et l'excédent des décès dans la population civile forment un total de 2.550.000. Mais un certain nombre de militaires décédés à l'intérieur du pays ont été comptés dans les décès de la population civile; il y a des doubles emplois et l'on peut, pour ce motif, adopter comme total des pertes de la population de 1911 à 1921, 2.500.000 en nombre rond.

3° En résumé, on a pour le déficit évalué :

D'après les recensements.....	2.000.000
D'après l'excédent de décès.....	2.500.000

La différence entre ces deux nombres provient d'un *excédent d'immigration* de 500.000 personnes entre 1911 et 1921.

Entre les recensements de 1906 et 1911, on avait constaté un excédent d'immigration de 250.000 environ, soit 50.000 par an en moyenne. Un excédent de 500.000 en dix ans ne paraît donc pas excessif, surtout si l'on observe que l'afflux des étrangers a été considérable après la guerre et que dans les 87 départements on a recensé 285.000 étrangers de plus en 1921 qu'en 1911.

L'accord entre les deux séries d'évaluations d'après les recensements et d'après la balance des naissances et des décès se trouve ainsi réalisé d'une manière bien plus satisfaisante qu'on n'aurait pu l'espérer en raison des événements.

#### MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE DE 1919 A 1922

Pour compléter ce compte rendu on résumera ci-dessous les résultats relatifs à la France entière (90 départements) de 1919 à 1922.

Désignation	Mariages	Divorces	Enfants déclarés vivants	Mort-nés	Décès	Excédent de naissances + de décès —
77 départements.....	446.985	11.514	403.479	20.674	617.454	— 213.975
10 — .....	81.721	1.678	71.935	4.001	92.531	— 20.596
3 — (Alsace et Lorraine) ..	23.977	»	28.192	804	26.556	+ 1.636
90 — 1919 .....	552.683	13.192	503.606	25.479	736.541	— 232.935
90 — 1920 .....	623.689	29.156	834.411	38.641	674.621	+ 159.790
90 — 1921 .....	456.221	32.557	813.396	37.809	696.373	+ 117.023
90 — 1922 .....	383.220	27.684	759.846	34.854	689.267	+ 70.579

Michel HUBER.